



**La Randonnée Cérétane**

**BP 308**

**66403 Céret Cedex**

Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9  
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Pj- 12

Céret le 15 décembre 2012

### **NOTICE D'INFORMATION**

**SEJOUR en Andorre (du 22 au 29 juin 2013)**

### **ACTIVITE RANDONNEES PEDESTRE**

**La sortie est ouverte aux adhérents de la Randonnée Cérétane , inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2013 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés F.F.R.P. Niveau randonneurs mais dénivelé modéré.**

Nombre de participants: **21 environ.**

Date: du **samedi 22 à 17H au samedi 29 juin 2013 après le petit déjeuner .**

Déplacements: **voitures personnelles .**

### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée **pédestre en haute montagne, 400 à 800 m chaque jour.**

Départ de Céret le samedi 22 juin 2013, dans la journée, pour prendre possession du logement à l'hôtel « NIU NIT\*\*\*\* vers 17 H.

Retour, le samedi 29 juin 2013, au départ de l'hôtel en direction de Céret, à partir de 11h00, heure de libération des chambres après le petit déjeuner.

### **HEBERGEMENT**

Hotel NIU NIT\*\*\*\* à El serrat

Paroisse de la Massanne

Vallée d'Ordino

Le séjour est réservé en pension complète, sauf le dernier pique-nique.

### **COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à 330 € par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **105 euros .**

-Ce prix comprend :

-La pension complète, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour, vin aux repas du soir.

-Pique-nique chaque jour .

-L'accompagnement des randonnées par un Animateur.

-La redevance à la F.F.R.P.

-Les convivialités.

-Ne sont pas compris :

-Le voyage AR, jusqu'à l'hôtel, et les déplacements sur place exécutés avec les voitures particulières des participants .

-Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

-D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter du samedi 15 décembre 2012 . **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque d'acompte de 100 euros pour la réservation (chèque à l'ordre de la Randonnée Cérétane).** Les places étant limitées, elles seront réservées dans l'ordre de réception des chèques à la préinscription.

**Un document contractuel sera établi et remis le 9 janvier à 17H30, à la salle du club, lors de la réunion d'information, avec la souscription éventuelle aux assurances. Le solde du séjour sera réglé par chèque à cette occasion.**

## ANNULATIONS

**Du 15/05/2013 au 15/06/2013 : 50% de la somme versée**

**Du 16 au 22/06/2013 : 100% de la somme versée**

## PAIEMENTS

Acompte de 100 € à l'inscription, somme qui engage le participant et non remboursable.

Solde du séjour remis lors de la journée d'informations à la date précitée.

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association La Randonnée Cérétane.**

## DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Se reporter aux annexes 10 et 11 si les garanties sont souscrites.

## RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser aux vêtements chauds, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, deuxième paire conseillée, guêtres, imperméable, etc.... Maillots de bains pour piscine éventuelle. El Serrat est à 1600 m d'altitude environ et les journées peuvent être très froides. Pas de pharmacie au village, penser aux médicaments personnels. Certaines randonnées atteignent une altitude de l'ordre de 2800m. Il convient à chacun de vérifier que son état de santé permet d'atteindre cette altitude.

**Ces consignes seront complétées lors de la réunion d'information avant séjour.**

Amicalement,

Le Responsable du séjour

Jacques COURTEAU